



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 février 2017

Communiqué de presse

LE PREFET CONDAMNE FERMEMENT LA DEGRADATION DE TOMBES DU CIMETIERE DE SAINT-POL-SUR-MER



Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, condamne avec la plus grande fermeté la dégradation d'une trentaine de tombes dans le cimetière de Saint-Pol-sur-Mer, constatée ce dimanche 19 février.

Dès les faits portés à sa connaissance, il a demandé à Eric Etienne, sous-préfet de Dunkerque, de se rendre sur place accompagné de Christian Hutin, député du Nord, maire de Saint-Pol-sur-Mer.

Ces actes inacceptables visant des sépultures portent une atteinte intolérable aux valeurs les plus fondamentales de la République.

Le préfet adresse tout son soutien aux familles victimes de ces dégradations et assure les autorités religieuses et communales de la totale mobilisation des services de police.

Une enquête est en cours. Tous les moyens seront mis en œuvre pour retrouver les responsables de ces dégradations et les déférer devant la justice.